

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2018 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, Sylvain HUBERDEAU et Gérard DEMARTINI

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME
Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET
Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Aurélie BONIN donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET
Monsieur Florian LE MOING donne pouvoir à Monsieur Gérard DEMARTINI
Absent(s) non excusé(s) : Messieurs François Xavier NAULOT et Patrick LEBLANC
Secrétaire de séance : Madame Jamilah HABSAOUI

Convocation du 23 novembre 2018 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et énumère les documents déposés sur table.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Après avoir pris de note de modifications sollicitées par Madame PATOURET, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2018.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

ADMINISTRATION GENERALE

3. Dérogations au principe du repos dominical – année 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la proposition d'accorder aux commerces de détail une dérogation pour 5 dimanches durant l'année 2019.

FINANCES

4. EPA CCAS « Espace Solidarité Famille » – subvention exceptionnelle : exercice 2018

Le conseil municipal attribue à l'EPA CCAS – Espace Solidarité Famille une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 37 000,00 € pour l'exercice 2018.

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

5. Décisions modificatives budgétaires – exercice 2018

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires portant sur des ajustements budgétaires de fin d'exercice proposées ci-après :

Budget principal - décision modificative budgétaire n° 2 : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

Budget annexe Cinéma – décision modificative budgétaire n° 2 : unanimité

Budget annexe Camping – décision modificative budgétaire n° 1 : unanimité

6. Convention de partenariat entre la ville et la Chambre économique de l'Avallonnais

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville et la Chambre Economique de l'Avallonnais pour l'animation de l'opération « FISAC ».

7. Fixation de la durée d'amortissement comptable – budget principal : nouvelles acquisitions et détermination des durées

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 1 an la durée d'amortissement comptable pour des biens nouvellement acquis et, dans un but de simplification, fixe les durées d'amortissement comptable pour les instruments de musique acquis à compter du 1^{er} janvier 2018 (à l'exclusion des dons).

8. Remboursement de frais de séjour au Camping municipal « Sous Roche »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement à effectuer en faveur de l'auditeur « Qualité Tourisme Bourgogne Franche-Comté » correspondant à une nuitée en chalet.

9. Campagne de stérilisation des chats errants 2019 – convention tripartite

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire pour l'année 2019 la campagne de stérilisation des chats errants pour laquelle il alloue une somme de 2 500 € et autorise le Maire à conclure et signer une convention tripartite ville / association / vétérinaire.

RESSOURCES HUMAINES

10. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux : avancement de grade

Le conseil municipal, à l'unanimité, modifie le tableau des emplois communaux permettant la promotion des agents inscrits sur le tableau d'avancement de grade (changement de grade dans le même cadre d'emplois) au titre de l'année 2018.

11. Personnel communal – création d'un emploi d'agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : service communication

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'agent contractuel à temps complet relevant de la catégorie C afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein du service communication.

TRAVAUX

12. Dispositif « Démonstrateurs en Massif Central »

Le conseil municipal décide d'inscrire le projet de réhabilitation du Centre Technique Municipal dans le dispositif « Démonstrateurs en Massif Central » (bois-construction) et sollicite tout concours financier auprès des partenaires institutionnels pour cette opération.

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

13. Mission d'accompagnement dans la démarche « démonstrateurs en Massif Central »

Le conseil municipal approuve la proposition de « Vivier Bois Massif Central » portant sur une mission d'accompagnement dans la démarche « Démonstrateurs en Massif Central ».

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

14. Locaux sis 36-38 Grande Rue Aristide Briand - Conclusion d'un bail emphytéotique et d'un bail commercial

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre à bail emphytéotique par la Ville les locaux sis 36-38 Grande Rue Aristide Briand et décide de louer par bail commercial lesdits locaux au profit de la librairie « L'Autre Monde », selon les conditions présentées.

15. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) – projet de zonage : commune d'Avallon

Le conseil municipal, suite à la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), valide la délimitation du zonage proposé, sous réserve de modifications concernant le zonage à vocation économique.

Résultat du vote : 22 voix « POUR » et 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de A. BONIN), S. HUBERDEAU, G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

16. Subventions aux associations à vocation culturelle ou festive dans le cadre d'un partenariat – exercice 2019

Le conseil municipal approuve la reconduction du partenariat pour l'organisation du Carnavallon 2019 par l'association « Carnavallon.fr » et attribue une subvention de fonctionnement de 7 000 €.

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

17. Subvention à titre exceptionnel – exercice 2018

Le conseil municipal attribue à l'association des « Vitrites de l'Avallonnais » une subvention à titre exceptionnel de 10 000 €.

Résultat du vote : 25 voix « POUR » et 2 abstentions : G. DEMARTINI (2 voix – pouvoir de F. LE MOING)

QUESTIONS ET INFORMATIONS

18. Affaires et questions diverses

Pas de sujet abordé à ce point de l'ordre du jour.

19. Informations du Maire

Le maire fait part à l'assemblée :

- ✓ de la proposition de dénommer le square situé dans le quartier des Minimes « Arnaud BELTRAME », Lieutenant-Colonel lâchement assassiné après avoir sacrifié sa vie pour sauver celle des autres
- ✓ de l'attribution par le jury régional d'une troisième fleur à la ville dans le cadre label « Villes et Villages Fleuris »
- ✓ des remerciements reçus pour les aides apportées par les services de la ville

Madame PATOURET adresse ses remerciements à toutes les personnes ayant organisé et/ou participé à la cérémonie du 11 Novembre, qui fut une très belle cérémonie.

Monsieur DESCHAMPS fait part des remerciements adressés par les usagers de l'Espace Sénior qui ont pu participer à l'enregistrement de l'émission « N'oubliez pas les paroles ».

Madame HABSAOUI informe l'assemblée d'un problème de chauffage dans les collectifs Domanys à la Morlande et souhaite qu'une solution soit apportée aux locataires.

La séance est levée à 21 h 40.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.